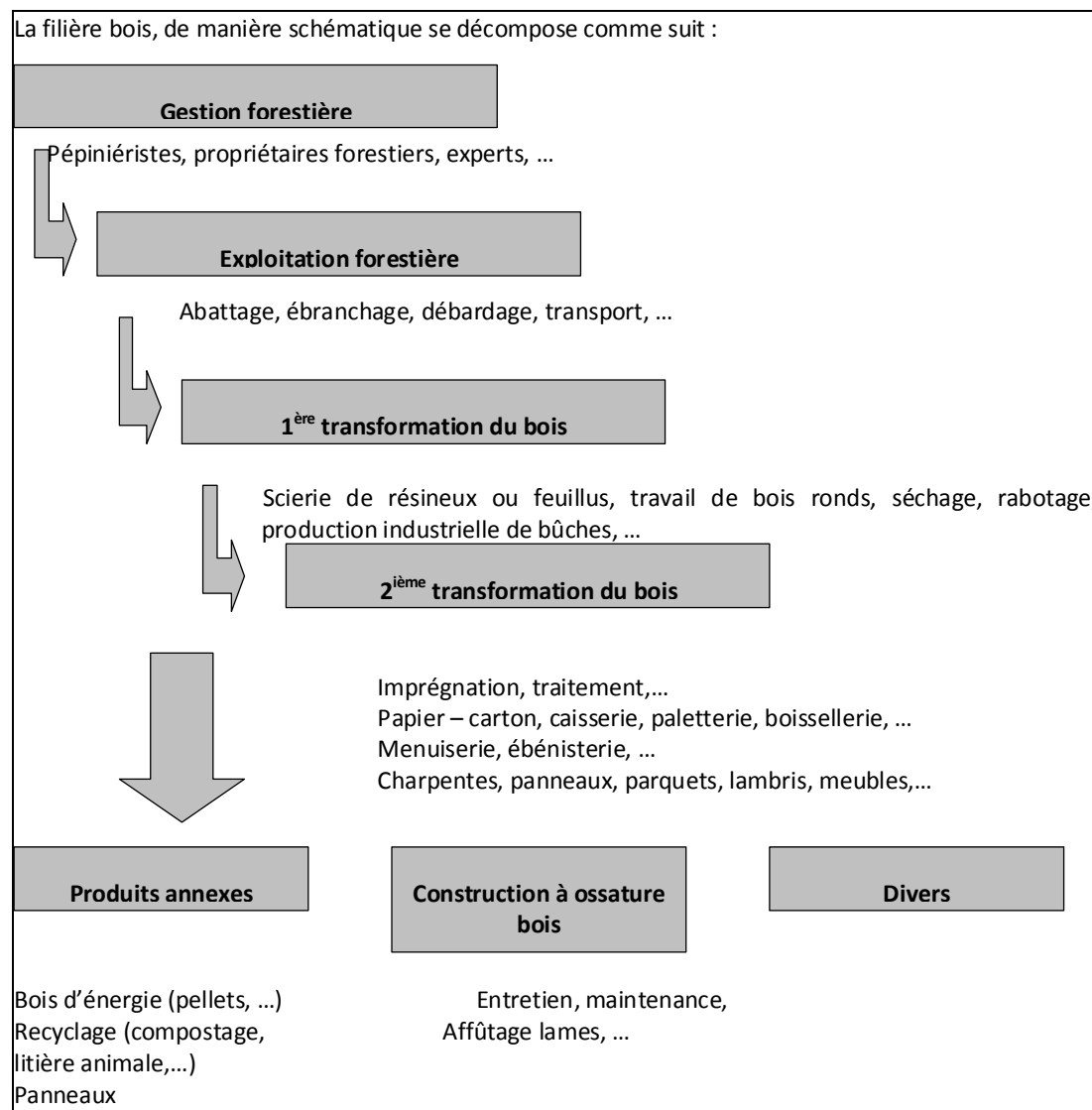


Intitulé projet :*Développement d'une filière bois*Description du projet :

Le projet vise à mettre en place une réelle filière bois sur le territoire communal (selon le principe présenté au schéma suivant) en axant la réflexion prioritairement sur le volet énergétique.

Aux côtés de structures déjà existantes, la commune jouera principalement le rôle de facilitateur.



Origine de la demande :

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

Justification du projet :

La commune de Daverdisse compte pratiquement 3.850 ha de bois et forêts dont +/- 3.000 de bois communaux. Il s'agit là d'une opportunité à valoriser, d'autant plus que la filière bois est actuellement très peu développée sur le territoire communal (seuls quelques emplois dans le bucheronnage, la menuiserie, etc). Par ailleurs, il existe un potentiel en lien avec les communes voisines (présence de scieries, de réseaux de chaleur, etc).

Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif 3. Encourager la gestion responsable des ressources naturelles
---	---

Objectif secondaire

✓	Objectif 4. Développer l'activité économique sur le territoire
---	--

Programmation dans le temps :

- Projet du lot 3

Impacts du projet sur le développement durable :

Social	Environnement	Economie
	★★★ Le projet vise à valoriser une ressources naturelle tout en veillant à une utilisation raisonnée et durable de celle-ci	★★★★ La mise en œuvre du projet permettra de créer de l'activité et des emplois directs et indirects.

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- I.1.03 - Information et communication sur la gestion durable de la forêt
- M.2.03 - Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité
- I.2.02 - Soutien aux activités économiques et indépendantes
- M.3.01 - Développement de projets énergétiques durables

Articulation avec les autres plans et programmes communaux :

- GAL « Semois, Lesse et Houille »
- Plan d'aménagement forestier